Communiqué de presse – 24 septembre 2015

PLFSS 2016

La FSPF alerte le Gouvernement sur la « casse officinale ».

Lors de la Commission des Comptes de la Sécurité sociale, à laquelle la FSPF participait ce matin, le Gouvernement a présenté les orientations du projet de budget 2016 pour l'assurance maladie.

Avec une progression historiquement basse de la croissance de l'ONDAM, ramenée à 1,75 %, les mesures d'économies envisagées pour 2016 se traduisent par une aggravation inédite de la pression sur le médicament appelé à contribuer à hauteur de 1,7 milliard d'euros. Entre 2010 et 2016, le montant des économies sur ce seul poste a été triplé.

La FSPF déplore que l'officine se retrouve écrasée entre les besoins de ressources des hôpitaux et ceux des soins de ville, le médicament devenant la variable d'ajustement du budget de l'assurance maladie. Le réseau officinal est la victime collatérale de cette politique qui menace l'accès au médicament.

Pour la FSPF, ce scenario répété qui impose des coupes brutales dans les ressources des officines est contraire à toute logique d'entreprise et se traduit concrètement par une « *casse officinale* » pour les patients. Désormais une officine disparaît tous les deux jours.

La déstabilisation du réseau officinal plongerait notre pays dans une impasse sanitaire dont le coût serait très lourd pour la collectivité.

Appliquée avec un an de retard, la réforme de la rémunération ne suffit pas à compenser l'impact du plan d'économies de 900 millions d'euros contenu dans la LFSS 2015, même si elle en limite l'impact. Dans la course menée pour déconnecter la rémunération des prix et des volumes, la FSPF constate que le Gouvernement repousse sans cesse la ligne d'arrivée en imposant de nouvelles mesures d'économies toujours plus lourdes.

C'est pourquoi la FSPF a non seulement alerté le Gouvernement sur le caractère insoutenable du plan médicament 2016, mais surtout réclamé des mesures concrètes et immédiates pour redonner de l'oxygène au réseau et soutenir les officines les plus fragilisées. La profession, qui s'est fortement mobilisée pour la maîtrise des dépenses, aspire désormais au rétablissement de l'équité budgétaire. L'officine a engagé un effort de modernisation qui doit être accompagné et soutenu.

La FSPF demande donc au Gouvernement la compensation de l'impact sur l'officine des nouvelles baisses de prix. La mise en œuvre du plan d'urgence dont la FSPF est porteuse est également une nécessité impérieuse pour soulager les officines les plus fragilisées et consolider le réseau officinal. Enfin, l'accélération de la mise en œuvre de la nouvelle rémunération s'impose comme une priorité.

CONTACT PRESSE : Philippe BESSET, Vice-président – pbesset@fspf.fr – 06 80 14 41 62 – www.fspf.fr